

<http://ecoleetsociete.se-uns.org/Politique-a-laicite-variable>



École & société

Politique à laïcité variable

- Laïcité -

Date de mise en ligne : dimanche 10 décembre 2017

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés



À l'occasion la journée de la Laïcité du 9 décembre, le ministre de l'Éducation nationale a détaillé le projet de « cellule laïcité ». Ce dispositif, dont on ne sait pas encore s'il prolonge ou se substitue aux « référents laïcité » existants, viendra en appui aux écoles et établissements où des contestations du principe de laïcité apparaîtraient.

Quoiqu'il en soit, le SE-Unsa, déjà favorable à la mise en place des « référents laïcité », soutient la volonté de construire un appui aux équipes pédagogiques pour défendre et promouvoir les principes républicains de liberté de conscience et de neutralité des écoles et établissements.

Cette dernière annonce ne peut cependant pas faire oublier que le gouvernement a récupéré par un [décret du 7 décembre](#), 10 millions d'euros du budget de l'enseignement secondaire public au profit de l'enseignement privé.

Le SE-Unsa observe que ce décret a été émis le lendemain du refus de l'Assemblée nationale de voter un [amendement](#) visant à effacer l'augmentation de la taxe foncière des établissements privés...

Le contraste est saisissant entre la volonté de défendre la laïcité et, en même temps, de l'affaiblir en finançant outrageusement l'enseignement privé, qui, au-delà de concentrer les catégories sociales les plus aisées, revendique un enseignement religieux.

En convoquant ainsi l'argent des contribuables pour secourir l'enseignement privé confessionnel, le gouvernement satisfera des intérêts particuliers.

En 1904, Jean Jaurès déclarait : « La République doit être laïque et sociale. Elle restera laïque si elle sait rester sociale ». Pour le SE-Unsa, c'est toujours d'actualité.

Quand toutes les enquêtes internationales prouvent que notre système scolaire est marqué par les inégalités, quand l'amenuisement de mixité sociale détourne une partie des habitants de notre pays de la citoyenneté, la question du financement public de l'enseignement privé devrait poser un problème à nos gouvernants. Mais ce n'est pas le cas ; la politique scolaire est davantage soumise à la cadence infernale des échéances politiques et au regard de l'opinion publique, qu'à la continuité et la patience que demande l'éducation.

Pour le SE-Unsa, la politique scolaire doit être inscrite dans le long terme, pour aller vers une École inclusive et émancipatrice, exigeante et bienveillante.

Soutenez notre engagement [pour une École durable](#) !